

## INFORMATIONS 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE

### **A. DATES A RETENIR**

#### **1. Dates des vacances :**

- *Vacances de printemps* : du jeudi 05 avril 2012 après la classe au lundi 23 avril 2012 à 08H00
- *Pont de l'Ascension* : du mercredi 16 mai 2012 après la classe au lundi 21 mai 2012 à 08H00
- *Lundi de Pentecôte* : les élèves n'auront pas cours le lundi 28 mai 2012
- *Congés d'été* : jeudi 05 juillet 2012 après la classe.

**Attention pour les lycéens** : les cours prévus les samedis 07 avril 2012 et 19 mai 2012 sont avancés respectivement aux mercredis après-midis 04 avril 2012 et 16 mai 2012.

**NB** : le calendrier des vacances scolaires fixé par le Ministère de l'Education Nationale s'impose à tous et ne peut donc donner lieu à des autorisations de départ anticipé.

**2. Journée "Portes Ouvertes"** : le samedi 12 mai 2012 de 09H30 à 16H30 sans interruption.

#### **3. Manifestation religieuse :**

La fête de la Foi (6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup>) aura lieu le mercredi 20 juin 2012 après-midi et se terminera par une messe à l'oratoire à 17H00.

#### **4. Manifestations culturelles :**

1. **Spectacle Danse** : le vendredi 25 mai 2012 à 20H00 au théâtre municipal de Serémange-Erzange (*Vente des billets à Saint-Pierre Chanel à partir du mercredi 09 mai 2012*).
2. **Spectacle Chorale** : vendredi 08 et samedi 09 juin 2012 à 20H30 au gymnase de l'établissement (vente des billets à Saint-Pierre Chanel à partir du lundi 07 mai 2012).

**5. Voyage traditionnel de fin d'année** : le lundi 02 juillet 2012 à Europapark (Allemagne). Les modalités seront précisées ultérieurement.

### **B. INFORMATIONS**

#### **1. Inscription des nouveaux élèves :**

Les inscriptions pour les nouveaux élèves sont ouvertes pour toutes les classes de la 6<sup>ème</sup> à la Terminale.

#### **2. Convocations aux épreuves du baccalauréat :**

Dès l'arrivée des convocations aux épreuves du baccalauréat, une photocopie est donnée à chaque élève. L'original sera remis le jour où l'élève sera officiellement autorisé à quitter l'établissement.

#### **3. Bourse aux livres d'occasion** (pour les lycéens) :

Voir le site de l'APEL.

**NB** : Cette bourse aux livres est organisée par l'A. P. E. L.

#### **4. Livres neufs :**

Les prix pourront être consultés sur Internet ([apel-spc.org](http://apel-spc.org) onglet ACTIONS/Bourse aux livres) à partir de mi-juin.

1. Pour les lycéens : l'A.P.E.L. vous propose de commander vos livres neufs en bénéficiant d'une **réduction de 12 %** par rapport aux prix publics (sauf Anabac) et d'utiliser la **Carte Multipass** pour le règlement des livres d'occasion et neufs (**110 € pour les Secondes et 70 € pour les Premières et les Terminales**). **Il vous appartient de retirer votre commande de livres neufs, dans un lieu à préciser (voir fiche avec coupon-réponse, envoyée avec le bulletin du 2<sup>nd</sup> trimestre et téléchargeable du site de l'A.P.E.L.)**.
2. Pour les collégiens : les manuels scolaires sont prêtés gracieusement par l'établissement durant l'année scolaire. Par ailleurs, les élèves utilisent des documents personnels en cours d'année tels que les fichiers, cahiers d'activités... L'A.P.E.L. se chargera de la commande groupée et vous bénéficierez d'une remise de 12 %. Les documents seront distribués dans les classes début septembre (voir bon de commande envoyé avec le bulletin du 2<sup>nd</sup> trimestre et téléchargeable du site de l'A.P.E.L.).

#### **5. Transports scolaires :**

- a. Tous les élèves qui se rendent au Collège ou au Lycée par le train doivent renouveler leur abonnement. Ils s'adresseront à l'Accueil pour retirer le questionnaire SNCF à partir du 18 juin 2012.
- b. Les cartes "Autobus" (Trans-Fensch, Rapides de Lorraine) sont renouvelées automatiquement pour les élèves subventionnés. Pour une 1<sup>ère</sup> demande, il faut retirer un questionnaire de transport à l'Accueil à partir du 18 juin 2012.
- c. Pour les élèves qui entrent en 2<sup>nde</sup>, le transport peut être subventionné. Pour tout renseignement, s'adresser à l'Accueil à partir du 18 juin 2012.

#### **6. Bourses :**

Pour les élèves du Collège, les demandes de bourses se feront **du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2012** pour l'année scolaire **2012/2013**.

#### **7. Divers :**

- En cas d'absence d'un professeur, aucun élève n'est autorisé à quitter l'établissement même s'il prend l'initiative de téléphoner à ses parents pour qu'ils viennent le chercher.
- Différents objets (vêtements, trousse, clés de voiture, montres...) non réclamés à ce jour sont à retirer rapidement au bureau Vie Scolaire. Les affaires non réclamées seront conservées jusqu'aux prochaines vacances. Passé ce délai, elles seront données à une œuvre caritative.
- Sécurité : un système de vidéo surveillance contrôle les entrées et sorties principales de l'établissement ainsi que les endroits où les élèves entreposent leurs affaires pendant les récréations (préau couvert, entrée B5 et entrée du CDI, hall du B7).
- Cours d'E. P. S. : pendant les cours d'E.P.S, pour plus de sécurité, tous les objets de valeur doivent être déposés auprès des professeurs. Une armoire fermant à clé est prévue à cet effet au gymnase.
- APEL (Association des Parents d'Elèves) : le compte-rendu de "l'enquête demi-pension" est disponible sur le site de l'APEL. Connectez-vous. ([apel-spc.org](http://apel-spc.org)).

G. HENRYON